



Concours national

**Passage à l'échelle
des startups de l'internet des objets**

French IoT by La Poste

Concours French IoT organisé par La Poste

L'internet des objets au service de l'ensemble des citoyens, des entreprises et des territoires, via le hub numérique de La Poste

Edition 2015

**Ce concours vise à sélectionner jusqu'à 100 startups,
ou PME ou ETI ayant une dynamique de startup sur l'Internet des Objets,
qui pourront postuler au programme d'appui et de partenariat
de La Poste**

Date de clôture du dépôt des candidatures : 23 juillet 2015 à 14h

Site du concours : www.legroupe.laposte.fr/French-IoT

Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature devra être envoyé par email **au plus tard le jeudi 23 juillet 2015 à 14h00** à l'adresse suivante : depot-iot@docapost.fr.

Nous accuserons réception du dossier de candidature à la réception de votre email.

Partenaires



Résumé

Historiquement active dans tous les contextes de renouvellement technologique des échanges, La Poste ouvre en 2015 son « **hub numérique** » : plateforme de services de proximité et d'objets connectés, présentée au Consumer Electronic Show 2015 de Las Vegas avec les atouts suivants :

- Neutralité et universalité pour accueillir tous types d'objets et de services,
- Simplicité, agilité et créativité pour permettre aux startups et aux entreprises de développer facilement et rapidement des services innovants,
- Confiance et gestion éthique des données personnelles,
- Intégration des services numériques et humains,
- Mutualisation et passage à l'échelle.

Le hub numérique est la plateforme de référence du Groupe La Poste dans l'internet des objets et des services connectés. Il permet de démultiplier les usages des objets connectés, de créer des scénarios combinant des objets d'univers technologiques différents avec des services humains et numériques.

Une description du hub numérique de La Poste est disponible sur le site: <http://www.docapost.com/solutions/hub-numerique-de-la-poste/>

L'ouverture du hub numérique permet donc à La Poste une nouvelle proposition de valeur : **aider les startups dans leur besoin critique de passage à l'échelle, dans leur conquête du marché.**

A travers le hub, ce sont les capacités d'accès de La Poste qui sont rendues disponibles : l'accès immédiat à tous les particuliers et professionnels du pays, avec un contact humain possible 6 jours sur 7, sur tout le territoire, renforcé par l'image de confiance de La Poste.

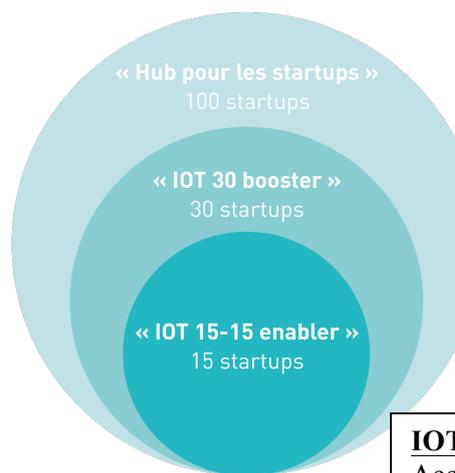
OBJECTIFS DE CE CONCOURS 2015

Ce concours 2015 a pour but d'amorcer une nouvelle action d'appui et de partenariat vers une centaine de startups (au maximum) sélectionnées pour être soutenues dans leur exploitation du hub numérique. Partenaires de La Poste, c'est un vrai dialogue qui leur sera proposé pour apprendre comment travailler ensemble pour apporter les meilleurs bénéfices à toutes les parties concernées : les entreprises, les usagers et La Poste.

Outre le marché français, les marchés européens et internationaux seront pris en compte dès le début, avec un soutien aux meilleurs lauréats pour exposer au Consumer Electronic Show de Las Vegas en janvier 2016, sur le stand de La Poste, avec l'appui de grandes entreprises.

L'ambition : agir localement avec l'appui d'écosystèmes, développer des services au niveau national avec l'appui de grandes entreprises, rayonner au niveau mondial avec le CES de Las Vegas.

Le programme d'appui et de partenariat de la Poste autour du hub numérique comporte 3 niveaux d'offre :



Hub pour les startups

Accès facilité au hub numérique, pour connecter équipements et services et accéder au marché national.

- Rayonnement régional et visibilité nationale
- Communication et référencement par La Poste

IOT 30 booster

Appui au développement de nouveaux usages, avec l'appui de grands Groupes et/ou de La Poste. Et :

- Rayonnement national
- Gratuité pendant 1 an* pour l'utilisation standard du hub numérique (gestion API, gestion données, gestion des objets, site e-commerce, ...) (*Voir précisions §4.2)

IOT 15-15 enabler

Accélération pour la réalisation d'ici décembre 2015 d'un prototype, réalisé avec La Poste et/ou un grand groupe. Et :

- Appui financier au projet : 5 k€ à 15 k€
- Gratuité pendant 2 ans* de l'utilisation standard du hub numérique (gestion API, gestion données, gestion des objets, site e-commerce, ...) (*Voir précisions §4.1)
- Rayonnement international : exposition au CES de Las Vegas (janvier 2016), avec gratuité de l'espace sur le stand de La Poste. Les frais de déplacement restent à la charge du lauréat.

Ancrée dans les territoires et l'innovation, La Poste s'appuie sur des acteurs reconnus et partenariaux, tels que les pôles de compétitivité. La première édition de ce concours est ouverte avec l'aide des partenaires-pivots suivants :

- le pôle Digital Aquitaine et Bordeaux Métropole Numérique French Tech (opérée par la CCI de Bordeaux), en Aquitaine,
- les pôles de compétitivité Systematic et Cap Digital, en Ile-de-France,
- la Cité de l'objet connecté d'Angers, en Pays de la Loire,
- le pôle de compétitivité Industries du Commerce (PICOM), en Nord-Pas-de-Calais.

Les entreprises candidates peuvent être situées dans toutes les régions françaises.

POUR CONCOURIR

Ce concours est ouvert aux startups, et aux PME et ETI **ayant une dynamique de startup sur cette thématique**, qui sont immatriculées en France, et qui ont une proposition de produit et/ou service intégrant les 3 composantes suivantes:

- **des objets connectés** (de tous types, développés ou non par le déposant),
- **et un service utilisant ces objets**, de tout niveau de complexité,
- **et la connexion de ces objets au hub numérique de La Poste**, avec l'usage d'au moins une des API proposées.

Cette proposition doit couvrir l'une des sept **filières** suivantes :

- véhicules connectés ;
- smarthome et smartbuilding ;
- silver économie ;
- e-santé, bien-être ;

- transition énergétique ;
- e-commerce, commerce de proximité et grande distribution ;
- ville connectée, smartcity (incluant logistique urbaine) ;

Le produit/service peut concerner plusieurs filières.

Les informations techniques (dont les API proposées) et l'accès à l'appui sur le hub numérique sont donnés sur le site du concours.

Les critères de sélection sont basés sur la convergence entre le déposant et son projet, et les valeurs, missions et objectifs de La Poste :

1. Retombées potentielles du produit/service :

- Economiques (en France et à l'international) ;
- Sociales (cohésion sociale, lien humain, bien-être individuel...) ;
- Environnementales ;
- Territoriales (dynamiques collectives, synergies, création de capacités, contribution à l'aménagement du territoire...)

2. Caractéristiques du produit/service :

- Degré d'innovation et de rupture – sur les aspects technique, d'usage et commerciaux ;
- Niveau de différenciation du produit/service ;
- Niveau et/ou apport en termes d'éthique et de confiance de la gestion des données personnelles ;
- Plus-value de la connexion avec le hub numérique - pour le candidat, les usagers et La Poste.

3. Le produit/service et l'équipe :

- Faisabilité ;
- Niveau de maturité du développement (dont sa capacité de passer rapidement à une large échelle) ;
- Capacité du porteur à mener à bien le projet - aspects techniques, commerciaux et financiers ;
- Partenariats.

REGLEMENT DU CONCOURS

SOMMAIRE

Objectifs de ce concours 2015.....	3
POUR CONCOURIR.....	4
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU CONCOURS.....	7
1.1. Contexte.....	7
1.2. La politique de La Poste de soutien et de partenariats avec les startups	7
1.3. Objectifs de ce concours 2015	8
2. CRITÈRES DE RECEVABILITE ET D’ELIGIBILITÉ DES CANDIDATURES.....	9
3. DESCRIPTION DU HUB NUMÉRIQUE DE LA POSTE.....	9
3.1. Description générale	9
3.2. Informations et appui techniques.....	10
4. LES 3 NIVEAUX DE LAUREATS.....	10
4.1. Lauréats sélectionnés en niveau 1 : Offre « IoT 15-15 – Enabler »	10
4.2. Lauréats sélectionnés en niveau 2 : Offre « IoT 30 – Booster »	11
4.3. Lauréats sélectionnés en niveau 3 : Offre « Hub pour les startups ».....	12
5. 5 PRESENTATION DU PROCESSUS GLOBAL DE SELECTION ET CALENDRIER ..	13
6. SELECTION REGIONALE.....	14
6.1. Critères d’évaluation.....	14
7. SELECTION NATIONALE.....	14
7.1. Critères d’évaluation.....	14
8. MODALITES DE SOUMISSION.....	15
8.1. Contenu du dossier de candidature pour la sélection régionale.....	15
8.2. Modalités des auditions pour les candidats éligibles à la sélection nationale	15
9. CONTACTS ET INFORMATIONS.....	16
10. COMMUNICATION	16
11. ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DES CONDITIONS GENERALES	16
ANNEXES	17

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU CONCOURS

1.1. Contexte

La Poste est un *Pure Player* de la confiance et de la proximité depuis plus de 400 ans.

Elle assure depuis le XVI^e siècle un service de distribution de l'information :

- neutre : ouvert à tous les usagers, dans les mêmes conditions,
- universel : transmet l'information à toutes les personnes physiques et morales,
- simple : d'un usage accessible à tous,
- de confiance : les facteurs sont assermentés, et le secret de la correspondance est son principe vital.

La Poste a intégré activement, au cours de son histoire, toutes les mutations technologiques.

Dans ce dernier siècle, elle a par exemple été en pointe dans l'aviation postale, utilisé des TGV postaux, réalisé un traitement automatisé du courrier avec des logiciels de gestion big data, open source, dans le cloud, équipé tous ses facteurs d'un terminal mobile sachant travailler en masquant les fréquentes transitions on/off line durant la tournée, etc.

Aujourd'hui, la transition numérique et énergétique est au centre de l'évolution de La Poste, avec des résultats significatifs :

- 1^{ère} flotte de véhicules électriques au monde,
- 55 millions d'objets (lettres, colis) traités par jour,
- un service de certification de l'identité numérique,
- tiers de confiance certifié dans le secteur de la santé pour les échanges numériques,
- 60 000 smartphones, opérés par les facteurs, connectés à son système de gestion des services postaux.

La Poste maintient et adapte, à notre environnement toujours plus numérique, ce qui fonde son identité : le lien humain, le service de proximité, et la confiance.

Dans ce contexte, La Poste ouvre en 2015 son « hub numérique » : plateforme de services de proximité et d'objets connectés, présentée au Consumer Electronic Show 2015 de Las Vegas.

Les atouts du hub :

- Neutralité et universalité pour accueillir tous types d'objets et de services
- Simplicité, agilité et créativité pour permettre aux startups et aux entreprises de développer facilement et rapidement des services innovants
- Confiance et gestion éthique des données personnelles
- Intégration des services numériques et humains.
- Mutualisation et passage à l'échelle.

Il s'appuie sur l'ensemble des ressources de La Poste qui sont désormais mobilisables par tous au-travers des canaux numériques.

1.2. La politique de La Poste de soutien et de partenariats avec les startups

La Poste mène depuis des années une politique de soutien et de partenariat avec les startups (terme pris au sens large : PME et ETI innovantes) :

- Start'in Post : soutien des startups sur des thématiques telles que le commerce connecté, les services de proximité et objets connectés, la confiance numérique... par des appuis financiers de business test et une aide à l'accélération (9 mois) ;
- Apport en capital aux startups et PME, de l'amorçage à la croissance ;
- Partenariats avec des incubateurs ;
- Invitation à présenter leurs innovations à des manifestations telles que le Lab Postal, tous les ans en décembre ;
- Etc.

L'ouverture du hub numérique permet à La Poste une nouvelle proposition de valeur : **aider les startups dans leur besoin critique de passage à l'échelle, dans leur conquête du marché.**

A travers le hub, ce sont les capacités d'accès de La Poste qui sont rendues disponibles : l'accès immédiat à tous les particuliers et professionnels du pays, avec un contact humain possible 6 jours sur 7, sur tout le territoire, renforcé par l'image de confiance de La Poste.

Le hub numérique apporte aux particuliers et aux entreprises la possibilité de connecter leurs objets et de créer des services, en se connectant à une plateforme qui permet d'associer des objets et services de plusieurs sources pour, enfin, casser les barrières et créer de la valeur d'usage centrée sur l'utilisateur. Pour rendre l'usage de ces technologies enfin simples et accessibles à tous.

C'est pour les petites entreprises l'accès à une infrastructure numérique, matérielle et humaine que seule une grande entreprise pouvait détenir, et dont seule La Poste dispose en France.

Pour La Poste, ses moyens sont des moyens mutualisés au service de l'ensemble des territoires. Elle assure ainsi sa vocation de grande entreprise publique au service des citoyens et des entreprises, de l'économie, du lien social et de l'environnement.

1.3. Objectifs de ce concours 2015

Ce concours 2015 a pour but d'amorcer cette nouvelle action d'appui et de partenariat.

Jusqu'à cent startups seront sélectionnées pour être soutenues dans leur exploitation du hub numérique.

Partenaires de La Poste, c'est un vrai dialogue qui leur sera proposé pour apprendre comment travailler ensemble pour apporter les meilleurs bénéfices à toutes les parties concernées : les entreprises, les usagers et La Poste.

Outre le marché français, les marchés européens et internationaux seront pris en compte dès le début, avec un soutien aux meilleurs lauréats pour exposer au Consumer Electronic Show de Las Vegas en janvier 2016, sur le stand de La Poste, avec l'appui de grandes entreprises.

Ancrée dans les territoires et l'innovation, La Poste s'appuie sur des acteurs reconnus, tels que les pôles de compétitivité. La première édition de ce concours est ouverte avec l'aide des partenaires-pivots suivants :

- le pôle Digital Aquitaine et Bordeaux Métropole Numérique French Tech (opérée par la CCI de Bordeaux), en Aquitaine,
- les pôles de compétitivité Systematic et Cap Digital, en Ile-de-France,
- la Cité de l'objet connecté d'Angers, en Pays de la Loire,
- le pôle de compétitivité Industries du Commerce (PICOM), en Nord-Pas-de-Calais.

Ainsi, La Poste impulse et s'implique dans une action locale, auprès des entreprises et avec les territoires, pour aider les startups à passer à l'échelle et rayonner nationalement et internationalement.

2. CRITERES DE RECEVABILITE ET D'ELIGIBILITE DES CANDIDATURES

La candidature déposée doit être conforme aux critères de recevabilité et d'éligibilité suivants :

- Candidature soumise dans les délais sur la base d'un dossier complet, sous le format demandé (support et contenu). Le dossier de candidature tel que défini au §8, ne devra pas dépasser 8 pages. Tout dossier de plus de 8 pages sera considéré irrecevable et ne sera pas examiné.
- Les **déposants éligibles** sont :
 - les sociétés immatriculées au registre du commerce et des sociétés en France,
 - satisfaisant les critères européens de définition d'une **PME** (petite et moyenne entreprise) ou les critères français (loi de modernisation de l'économie de 2008) d'une **ETI** (entreprise de taille intermédiaire).
- Les déposants soumettent une **proposition de produit et/ou service** intégrant les 3 composantes suivantes (l'absence d'une de ces composantes rend la candidature inéligible) :
 - **des objets connectés** (de tous types, développés ou non par le déposant),
 - **et un service utilisant ces objets**, de tout niveau de complexité,
 - **et la connexion de ces objets au hub numérique de La Poste**, avec l'usage d'au moins une des API proposées.

Cette proposition doit couvrir une des 7 **filières** suivantes : véhicules connectés ; smarthome et smartbuilding ; silver économie ; e-santé et bien-être ; transition énergétique ; e-commerce, commerce de proximité et grande distribution ; ville connectée, smartcity (incluant logistique urbaine).

Le produit/service peut concerner plusieurs filières.

La connexion de ces objets au hub numérique de La Poste peut aller :

- du plus simple : par exemple, reconnaître des objets et les piloter, transférer simplement des données...
- au plus complexe : techniques disruptives de traitement des données, services intégrant des moyens humains associés au hub...

3. DESCRIPTION DU HUB NUMERIQUE DE LA POSTE

3.1. Description générale

Site : <http://www.docapost.com/solutions/hub-numerique-de-la-poste/>

Extrait du site :

Santé, bien-être, sécurité, vie citoyenne... la plateforme mutualisée de La Poste simplifie la vie connectée de vos clients et de leur famille, chez eux et dans leur environnement.

Grâce à une **interface universelle et intuitive**, – en quelques clics – vous pouvez créer, développer et gérer de bout en bout une offre de services connectés.

Quelle que soit la taille de votre entreprise, facilitez la vie connectée de vos clients avec le hub numérique de La Poste :

- Développez en quelques clics une offre de services connectés personnalisés pour chacun de vos clients : le hub numérique de La Poste vous accompagne dans la mise en œuvre et le suivi de vos offres, depuis la présentation des services jusqu'à la livraison en passant par la facturation et le paiement, grâce à une infrastructure de confiance, évolutive, mutualisée et personnalisable.
- Combinez des services numériques et humains : le hub numérique de La Poste permet d'intégrer des services de proximité des facteurs ou de partenaires tiers.
- Connectez tous les objets et développez des services à valeur ajoutée :

- les objets liés à l'individu (montre, bracelet d'activité physique, smartphone...),
 - les objets de la maison (sécurité, consommation électrique, station météo...),
 - les objets de la ville (transport, pollution, stationnement...),
 - les objets du monde postal (boîte aux lettres, véhicules, bâtiments...).
- Accédez à la multitude : le hub numérique de La Poste est ouvert et accessible à tous.
 - Bénéficiez d'une communauté de développeurs : développez votre propre service en vous appuyant sur des services de tiers.

Pourquoi choisir le hub numérique de La Poste ?

- Accessibilité : une interface unique d'accès à l'ensemble des informations et objets, depuis n'importe quel terminal.
- Transversalité : habitat, smart city, silver économie, santé, sécurité,... connectez tous types d'objets et combinez leurs usages.
- Universalité : la garantie de la continuité d'usage lors du passage d'un objet à un autre. Cette spécificité permet de pérenniser les usages, les services, les produits installés par un utilisateur et par les entreprises qui les proposent.
- Confiance : le hub numérique de la Poste permet la collecte et la centralisation des données dans un coffre-fort personnel, permettant au particulier de maîtriser le partage de ses informations avec des tiers.
- Créativité : la création et le partage de nouveaux usages et applications grâce à un app store intégré au hub.

3.2. Informations et appui techniques

Les informations techniques (y compris sur les API) et le contact pour l'appui sur le hub numérique, sont donnés sur le site du concours.

4. LES 3 NIVEAUX DE LAUREATS

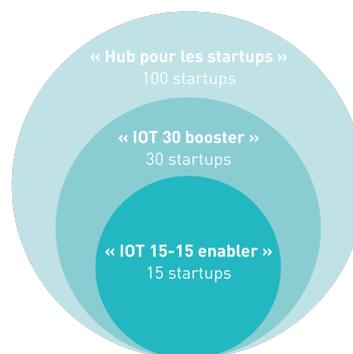
Le programme d'appui et de partenariat de la Poste autour du hub numérique comporte 3 niveaux d'offre :

- 1 : Offre « IoT 15-15 – Enabler », ouvert aux (maximum) 15 meilleurs lauréats.
- 2 : Offre « IoT 30 – Booster », ouvert aux (maximum) 30 meilleurs lauréats.
- 3 : Offre « Hub pour les startups », ouvert à tous les lauréats (au maximum 100).

Les lauréats du concours auront accès à l'un de ces niveaux, sous réserve, **avant le 1^{er} décembre 2015, de :**

- démontrer techniquement que leur produit/service proposé est connectable au hub numérique,
- signer un accord de partenariat avec la Poste dans les conditions décrites ci-dessous.

Si ces conditions ne sont pas remplies au 1^{er} décembre 2015, l'offre n'est plus active.



4.1. Lauréats sélectionnés en niveau 1 : Offre « IoT 15-15 – Enabler »

Les meilleurs lauréats (15 au maximum) auront accès à cette offre.

**Spécificité : accélération pour la réalisation d'ici décembre 2015 d'un prototype, réalisé avec La Poste et/ou un grand groupe, et mise en visibilité directe nationale et internationale.
Mis en œuvre locale et nationale.**

Bénéfices spécifiques à cette offre :

- Appui à la réalisation rapide d'un prototype adapté à des démonstrations - Bénéfice de l'appui spécifique de grands Groupes, de La Poste, de partenaires. La Poste apportera une aide financière.
- Participation aux événements de la Poste et bénéfice de la visibilité et des retombées média : CES Unveiled (octobre 2015), Lab Postal (décembre 2015), CES Las Vegas (janvier 2016). La Poste fournit l'espace sur le stand et inclut le lauréat dans sa communication. Les frais de déplacement restent à la charge du lauréat.
- Accès facilité aux programmes internes de La Poste : Start-in Post, etc.

Bénéfices financiers :

- Gratuité de l'espace sur le stand de La Poste au CES de Las Vegas.
 - Gratuité pendant 2 ans pour l'utilisation standard du hub numérique (gestion API, gestion données, gestion des objets, site e-commerce, ...), tant que le volume d'objets, capteurs ou services vendus est inférieur à 2000 unités et que le chiffre d'affaire associé ne dépasse pas 300 000 € HT/an,
 - soit 4 niveaux d'aide correspondant à l'usage du hub numérique pour accélérer le développement du projet retenu (prototype, tests d'usages, ...) en fonction du classement du jury compétent
- | | |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| 2 lauréats Grand Prix | Valeur marchande unitaire de 20 K€ ; |
| 4 lauréats 1 ^{er} Prix | Valeur marchande unitaire de 15 K€ ; |
| 4 lauréats 2 ^{ème} Prix | Valeur marchande unitaire de 10K€ ; |
| 5 lauréats 3 ^{ème} Prix | Valeur marchande unitaire de 5 K€. |

Condition de confirmation de l'offre : avoir, avant le 1^{er} décembre, un accord de partenariat signé avec un grand Groupe (grande entreprise privée ou grande institution publique – qui peut éventuellement être La Poste) prêt à collaborer au développement technique et commercial du produit/service proposé par le déposant, à réaliser des tests grandeur nature avec des clients ou des territoires, et à contribuer à créer les conditions du passage à l'échelle de l'offre du déposant.

➤ *Si cette condition n'est pas remplie au 1^{er} décembre, mais que les conditions pour l'offre de niveau 2 sont remplies, alors l'entreprise pourra bénéficier de l'offre de niveau 2.*

Conditions à la participation sur le stand de la Poste au CES de Las Vegas 2016 :

Avoir rempli les conditions précédentes et avoir un prototype qui a été exposé au Lab Postal de La Poste de décembre 2015, et qui est jugé suffisamment démonstratif pour le niveau international (le jugement sur ce dernier point requiert un avis unanime, au plus tard le 7 décembre 2015, de la startup, de La Poste et du grand Groupe partenaire (si ce n'est pas La Poste elle-même), chacun étant libre de ses critères.)

L'offre « IoT 15-15 – Enabler » inclut aussi tous les bénéfices des offres « IoT 30 - Booster » et « Hub pour les startups ».

4.2. Lauréats sélectionnés en niveau 2 : Offre « IoT 30 – Booster »

Les 30 meilleurs lauréats (au maximum – dont les lauréats IoT 15-15) auront accès à cette offre.

Spécificité : Appui au développement de nouveaux usages, avec l'appui de grands Groupes et/ou de La Poste, pour un rayonnement national.

Mise en œuvre locale.

Bénéfices spécifiques à cette offre :

- Profiter d'un accès facilité à des services (techniques, humains, financiers) d'accélération de La Poste, de grandes entreprises françaises, ou de partenaires du concours :
 - Bénéficiaire d'une passerelle vers les grandes entreprises partenaires du Programme
 - Bénéficiaire d'une communauté de testeurs pour les nouveaux produits/services développés

• Bénéficiaire de communication ou d'exposition médiatique dans le cadre d'évènements régionaux et nationaux.

Bénéfices financiers : Gratuité pendant 1 an pour l'utilisation standard du hub numérique (gestion API, gestion données, gestion des objets, site e-commerce, ...), tant que le volume d'objets, capteurs ou services vendus est inférieur à 1000 unités et que le chiffre d'affaire associé ne dépasse pas 150 000 € HT/an, soit une valeur marchande de 2,5 K€

Conditions : avoir une lettre de soutien d'un grand Groupe (grande entreprise privée ou grande institution publique) ou La Poste.

L'offre « IoT 30 – Booster » inclut aussi tous les bénéfices de l'offre « Hub pour les startups ».

4.3. Lauréats sélectionnés en niveau 3 : Offre « Hub pour les startups »

Spécificité : Accès facilité au hub numérique, pour connecter équipements et services, accéder au marché national, et obtenir un rayonnement régional et une visibilité nationale.

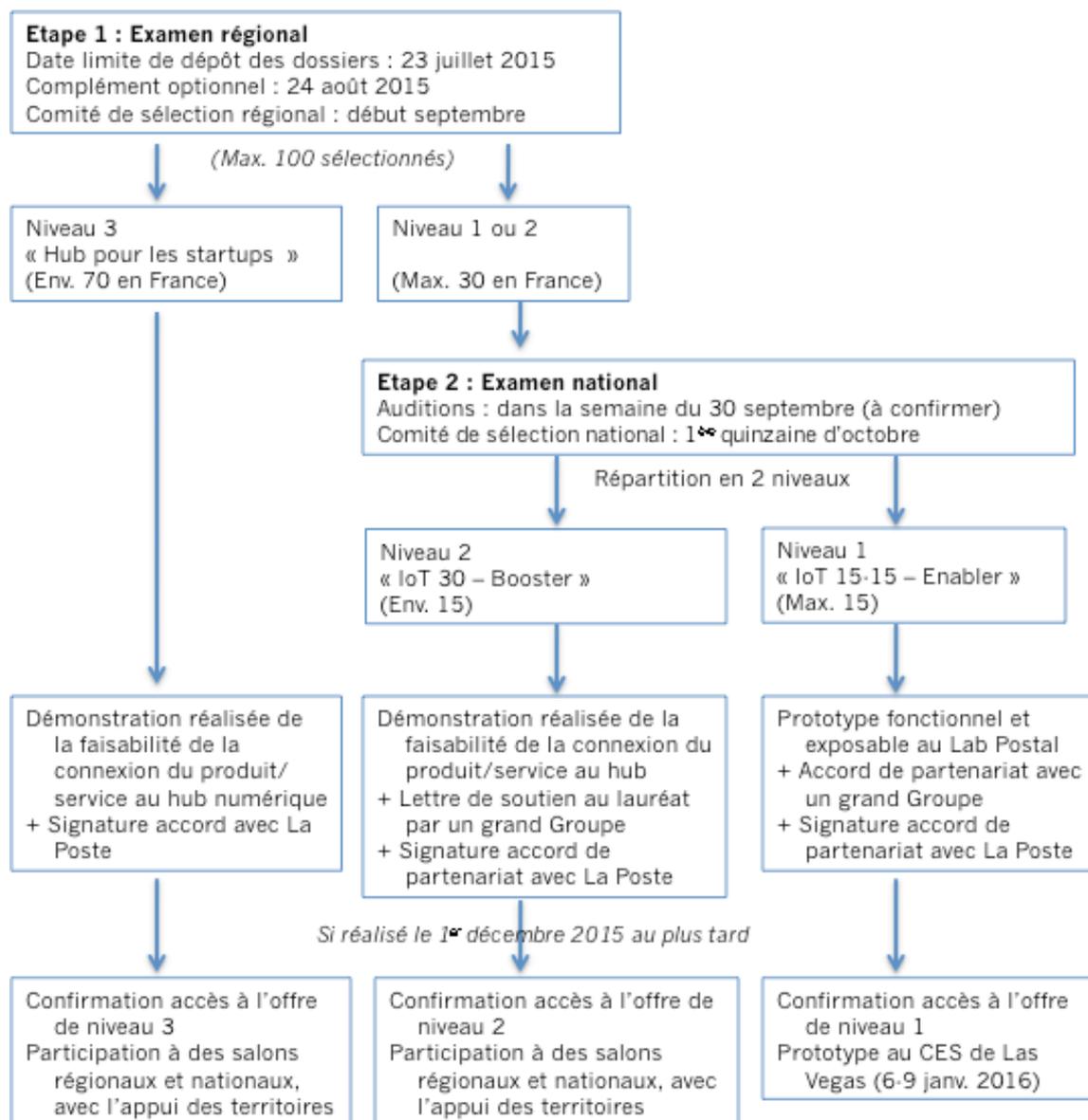
Mise en œuvre locale.

Bénéfices : être parmi les premiers à, notamment :

- Accéder au hub numérique et à sa plateforme d'API – découvrir tous ses avantages : accessibilité, universalité, transversalité, confiance, créativité
- Connecter les produits/services au hub numérique gratuitement pour le volet connectivité objets
- Bénéficiaire du référencement du hub numérique (donc être naturellement visible des clients C et B du hub dans la liste d'objets référencés).

- Communication de La Poste sur les lauréats
- Valeur non marchande

5. 5 PRESENTATION DU PROCESSUS GLOBAL DE SELECTION ET CALENDRIER



4 comités de sélection régionaux seront organisés : en Aquitaine, Ile-de-France, Pays-de-Loire et Nord-Pas-de-Calais.

Ils examineront les candidats relevant des partenaires-pivots de leur région (listés au §1.3).

C'est le candidat (qui peut être situé dans toute région française) qui indique à quel partenaire-pivot il demande son rattachement, ce qui entraîne le choix du comité de sélection régional.

(Ce partenaire-pivot sera un interlocuteur privilégié du candidat s'il est lauréat, car les partenaires-pivots contribueront à l'animation et la réalisation des actions d'appui.)

Chaque comité régional aura un quota de l'ordre de 25 lauréats maximum dont 5 à 9 en « Niveau 1 ou 2 ». (Les organisateurs peuvent ajuster ces quotas.)

Le comité de sélection régional est présidé par le Délégué régional du Groupe La Poste (ou un représentant du Groupe La Poste/DOCAPOST). Il comprend, entre autres, les partenaires-pivots situés en région.

(Dans les régions autres que les 4 régions ayant un Comité de sélection régional, certaines Délégations

Régionales de La Poste mèneront des actions d'information et d'accompagnement des candidatures, et pourront formuler sur celles-ci un avis qui sera pris en compte dans les comités de sélection régionaux et national.)

Le comité de sélection national est présidé par le Président du Groupe La Poste ou un de ses représentants.

6. SELECTION REGIONALE

Les critères de recevabilité et d'éligibilité sont décrits au § 2.

6.1. Critères d'évaluation

Ces critères sont basés sur la convergence entre le déposant et son projet, et les valeurs, missions et objectifs de La Poste.

1. Retombées potentielles (enjeux, bénéfiques...), directes et éventuellement indirectes, du produit/service
 - a. Economiques (en France, et à l'international)
 - b. Sociales (cohésion sociale, lien humain, bien-être individuel...)
 - c. Environnementales
 - d. Territoriales (dynamiques collectives, synergies, création de capacités, contribution à l'aménagement du territoire...)
2. Caractéristiques du produit/service
 - a. Degré d'innovation et de rupture – sur les aspects technique, d'usage et commerciaux
 - b. Niveau de différenciation du produit/service
 - c. Niveau et/ou apport en termes d'éthique et de confiance de la gestion des données personnelles
 - d. Plus-value de la connexion avec le hub numérique - pour le candidat, les usagers et La Poste
3. Le produit/service et l'équipe
 - a. Faisabilité du produit/service, dans sa version connectée au hub numérique
 - b. Niveau de maturité du développement (dont sa capacité de passer rapidement à une large échelle)
 - c. Capacité du porteur à mener à bien le projet - aspects techniques, commerciaux et financiers
 - d. Partenariats établis ou envisagés (pertinence ; apports en terme de bénéfiques, capacités et crédibilité...)
 - e. Pour un éventuel classement en niveau 1 ou 2 : degré de partenariat avec un ou des grands Groupes (grande entreprise privée ou grande institution publique – dont éventuellement La Poste elle-même) prêts à collaborer à la réalisation du prototype proposé par le déposant, à réaliser des tests grandeur nature avec des clients et des territoires, et à contribuer à créer les conditions du passage à l'échelle de l'offre du déposant.

7. SELECTION NATIONALE

Seront éligibles à la sélection nationale : les candidats classés en « Niveau 1 ou 2 » par un comité de sélection régional, qui auront participé à l'audition à laquelle ils seront invités (la non-présentation à l'audition rend la candidature inéligible à la sélection nationale).

7.1. Critères d'évaluation

Ils sont identiques à ceux de la sélection régionale, avec un ajout :

4. Maturation de la candidature depuis le dépôt, en juillet, du dossier de candidature. (Maturation technique, partenariale, etc.)

8. MODALITES DE SOUMISSION

8.1. Contenu du dossier de candidature pour la sélection régionale

IMPORTANT

Aucun élément complémentaire (sauf celui explicitement prévu ci-après) ne pourra être accepté après la clôture du concours dont la date et l'heure sont indiquées p. 2 du présent règlement.

Le dossier de soumission pour la sélection régionale est constitué par :

1. Une lettre d'accompagnement, à l'entête de la société déposante et signée par un représentant légal, adressée au Délégué Régional de La Poste qui présidera le comité régional de sélection concernant le déposant. (Nota : cette lettre est mise, avec les autres pièces, dans le dossier global de candidature qui est envoyé à l'adresse indiquée en page 2. Pas d'envoi parallèle au DR de la Poste.)
2. Une fiche synthétique de description de la candidature (modèle en annexe 1) en indiquant clairement le choix de la société déposante quant au partenaire pivot, et par conséquent au comité régional de rattachement.
3. Un dossier de candidature de 8 pages maximum (modèle proposé à titre indicatif en annexe 2).
4. Option: une ou des lettres d'intention ou accord(s) de partenariat avec des grands Groupes ainsi que défini dans le critère 3.e. Au moins une lettre ou un accord est nécessaire pour un classement en « Niveau 1 ou 2 » ; en leur absence, le candidat n'est éligible qu'au classement en niveau 3.

Un éventuel complément de dossier peut être fourni (mêmes modalités de transmission) avant le lundi 24 août 2015 à 14h. Ce complément optionnel est strictement limité (sous peine d'irrecevabilité du complément) à :

- a) Un complément de deux pages maximum - sur le point suivant du dossier de candidature (voir annexe 2) (et sur aucun autre point) :
Connexion au hub numérique de La Poste :
 - *description des éventuels tests de connexion réalisés, en fonction des API mises à disposition*
- b) Une ou des lettres d'intention ou accord(s) de partenariat avec des grands Groupes, ainsi que décrit au point 4 ci-dessus.

8.2. Modalités des auditions pour les candidats éligibles à la sélection nationale

Les candidats éligibles à la sélection nationale seront informés de leur éligibilité dans la semaine du 9 septembre.

Modalités prévisionnelles des auditions, données à titre indicatif, qui seront précisées aux candidats éligibles dans la première quinzaine de septembre :

- Les auditions se tiendront à Paris. Chaque audition aura une durée de 20 mn, dont 10 mn au maximum de présentation par le candidat (appui possible avec PPT et/ou vidéo), suivie de questions/réponses.
- Les auditions se tiendront sur 2 jours, dans la semaine du 30 septembre, dont les dates seront communiquées début septembre.
- Chaque candidat éligible recevra une proposition de créneau de passage sur l'un de ces 2 jours, dès que possible.

Ces auditions seront tenues devant un « Comité technique » qui reportera au Comité de sélection national. Les frais de déplacement restent à la charge de la société candidate.

Les candidats donneront au comité technique une copie des supports utilisés pour l'audition : remettre au comité, au moment de l'audition, une version électronique de ces supports sur clef usb et une version papier de ce qui est imprimable.

9. CONTACTS ET INFORMATIONS

Les informations concernant ce concours seront mises en ligne sur le site dédié indiqué en page 1.

Des correspondants y seront indiqués, joignables en cas de besoin.

10. COMMUNICATION

Dans leur communication propre sur leur participation au concours, qu'ils soient lauréats ou non, les déposants devront respecter les éléments de langage et les dénominations utilisés dans le présent règlement, et citer a minima : le nom complet du concours, les organisateurs du concours (soit La Poste et DOCAPOST) et l'adresse du site Internet du concours indiqué en page 1.

Par la suite, sera créée une identité visuelle propre au programme French IoT. Celle-ci devra être respectée dès qu'elle sera créée et communiquée sur le site internet dédié au programme.

Il est demandé aux candidats de ne pas communiquer publiquement (médias, réseaux sociaux, communication externe, événements et prises de parole publiques, etc) sur leur candidature avant la tenue du comité de sélection régional. La Poste se réserve le droit de considérer la candidature inéligible en cas de non respect de cette demande.

Pour le droit à l'image, se référer à l'article correspondant dans les Conditions Générales.

11. ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DES CONDITIONS GENERALES

La participation au Concours implique l'acceptation pleine et entière, sans restriction ni réserve, du présent Règlement et des Conditions Générales « Concours French IoT » qui s'y rapportent.

Le présent Règlement ne peut pas se comprendre indépendamment des Conditions Générales.

Les Conditions Générales sont accessibles sur le site du concours.

ANNEXE 1
Fiche synthétique de description de la candidature

IMPORTANT

**Le candidat autorise la communication publique par La Poste de tous les éléments indiqués dans cette fiche (à l'exception du dernier cadre spécifique ci-dessous).
Si vous souhaitez que certaines informations ne soient pas publiées, veuillez le préciser dans la case « Confidentialité »
Cette fiche doit rester très synthétique et *ne doit pas dépasser 1 page.***

Concours French IoT organisé par La Poste
Fiche synthétique (1 page maximum)

Nom de la société candidate : à renseigner
Nom du produit/service proposé : à renseigner

Président : *nom, courriel, téléphone*
Correspondant pour ce concours : *nom, courriel, téléphone*
Adresse de la société :
Site internet de la société :
SIREN :

Filière(s) du produit/service proposé (cocher – *on peut cocher plusieurs filières*) :
 Véhicules connectés Smarthome et smartbuilding Silver économie E-santé, bien-être
 Transition énergétique E-commerce, commerce de proximité et grande distribution
 Ville connectée, smartcity (incluant logistique urbaine)

Partenaire-Pivot choisi comme rattachement (*cocher un seul partenaire-pivot*) :
 Digital Aquitaine Bordeaux Métropole Numérique French Tech - CCIB
 Cité de l'objet connecté d'Angers PICOM Cap Digital Systematic

LA SOCIETE

<u>Date de création :</u>	<u>Secteurs et thématiques d'activité :</u>
<u>Structure juridique :</u>	
<u>Catégorie :</u> TPE (< 10 p) - PME (< 250 p) – ETI (<5000 p)	
<u>Dernier CA (préciser l'année) :</u>	

Quelques mots sur l'histoire et l'ambition de la société :

RESUME DU PRODUIT/SERVICE PROPOSE

Éléments communicables publiquement par La Poste :

Guide indicatif

- *Quel problème votre solution permet-elle de résoudre ?*
- *Quelle est votre solution, ses principales caractéristiques et ses bénéfices envisagés ?*
- *En quoi votre projet répond-il aux ambitions de ce concours ?*

Eventuelles précisions confidentielles (ne sera pas communiqué publiquement par La Poste) :

CONFIDENTIALITÉ : *Si vous souhaitez que certaines informations ne soient pas publiées, veuillez le préciser ici*

ANNEXE 2

Dossier de candidature pour la sélection régionale

IMPORTANT

La structure de ce document peut être modifiée par les déposants de manière à correspondre au mieux à leur cas particulier.

Par contre, les demandeurs doivent fournir les éléments indiqués et utiles à l'examen de leur dossier vis-à-vis des règles exposées dans ce règlement.

Rappel : Le dossier de candidature ne devra pas dépasser 8 pages – Tout dossier de plus de 8 pages sera considéré irrecevable et ne sera pas examiné.

Nota : ce dossier est précédé de la fiche synthétique précédente, donc on ne demande pas de répéter dans ce dossier tous les éléments fournis dans la fiche synthétique (contacts, etc)

Concours French IoT organisé par La Poste **Dossier de candidature (8 pages maximum)**

Nom de la société candidate : à renseigner

Nom du produit/service proposé : à renseigner

SYNTHESE : LA PROBLEMATIQUE, LES ENJEUX, LE PRODUITS/SERVICE, LE DEPOSANT

Faire ressortir les éléments clefs, exemplaires, uniques... de cette candidature.

Option : lien vers une vidéo. (Une au maximum, d'une durée maximale de 6 mn.)

1. DESCRIPTION DU PRODUIT/SERVICE ET DE SA CONNEXION AU HUB NUMERIQUE

Description de la proposition :

- Objets connectés : descriptions, objets propres et/ou de tiers, existant ou en développement...
- Service(s) utilisant ces objets : descriptions, services propres et/ou de tiers, existant ou en développement.....
- Connexion au hub numérique de La Poste :
 - description des connexions d'objets et/ou de services, liste des services du hub utilisés
 - description technique des méthodes de connexion
 - description des éventuels tests de connexion réalisés, en fonction des API mises à disposition (*voir le §8.1 pour une information sur ce point*)

Fournir des éléments pour les critères de sélection suivants :

3-Le produit/service et l'équipe

- a. Faisabilité du produit/service, dans sa version connectée au hub numérique

2. BENEFICES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Fournir des éléments pour les critères de sélection suivants :

1-Retombées potentielles (enjeux, bénéfices...), directes et éventuellement indirectes, du produit/service

- a. Economiques (en France, et à l'international) - (description du marché cible et de sa taille, canaux de distribution possibles)
- b. Sociales (cohésion sociale, lien humain, bien-être individuel...)
- c. Environnementales
- d. Territoriales (dynamiques collectives, synergies, création de capacités, contribution à l'aménagement du territoire...)

Décrire le(s) modèle(s) économique(s) envisagés.

Stratégie de développement technique, industrielle et commerciale, nationale et internationale.

Capacité de passer rapidement à une large échelle, sur ces divers plans.

Calendrier.

-> Fournir des éléments pour les critères de sélection suivant :

3-Le produit/service et l'équipe

- b. Niveau de maturité du développement (dont sa capacité de passer rapidement à une large échelle).

3. INNOVATION ET RUPTURE – TECHNIQUES, D'USAGE ET COMMERCIALES

Fournir des éléments pour les critères de sélection suivants :

2-Caractéristiques du produit/service

- a. Degré d'innovation et de rupture – sur les aspects technique, d'usage et commerciaux
- b. Niveau de différenciation du produit/service
- c. Niveau et/ou apport en termes d'éthique et de confiance de la gestion des données personnelles - (ne pas se limiter aux questions de sécurité et de résistance aux attaques informatiques)
- d. Plus-value de la connexion avec le hub numérique - pour le candidat, les usagers et La Poste

3-Le produit/service et l'équipe

- a. Faisabilité du produit/service, dans sa version connectée au hub numérique

4. LE DEPOSANT ET SA CAPACITE A PORTER LE PROJET

Fournir des éléments pour les critères de sélection suivants :

3-Le produit/service et l'équipe

- c. Capacité du porteur à mener à bien le projet - aspects techniques, commerciaux et financiers (dont positionnement concurrentiel)
- d. Partenariats établis ou en envisagés (pertinence ; apports en terme de bénéfices, capacités et crédibilité)
- e. Pour un éventuel classement en niveau 1 ou 2 : degré de partenariat avec un ou des grands comptes (grande entreprise privée ou client public potentiel – dont éventuellement La Poste elle-même) prêts à collaborer à la réalisation du prototype proposé par le déposant, à réaliser des tests grandeur nature avec des clients et des territoires, et à contribuer à créer les conditions du passage à l'échelle de l'offre du déposant.

CONCLUSION

Libre, tout élément ou argument supplémentaire jugé utile par le déposant.